

Bon de Commande MATERIEL

Lecteurs de carte vitale Fixes		HT	TTC	Qté	Total
INGENICO PRIUM 4	Garantie 3 ans	266,67	320,00		
KAPELSE KAP&LINK	Garantie 3 ans	233,25	279,90		

Lecteurs de carte vitale TLA (FSE en visite) - Intègre la CCAM		HT	TTC	Qté	Total
INGENICO VITAL'ACT 3S	Garantie 3 ans	489,25	587,10		
<i>Avec installation, paramétrage et assistance à la prise en main</i>					
KAPELSE eS KAP Ad	Garantie 3 ans	516,67	620,00		
<i>Avec installation, paramétrage et assistance à la prise en main</i>					

Lecteur Multicartes Carte Vitale / Carte Bancaire		HT	TTC	Qté	Total
INGENICO ICT 250 SC SANTE (fixe filaire)	Garantie 3 ans	467,50	561,00		
INGENICO IWL 250 PEM SC SANTE (avec socle)	Garantie 3 ans	517,50	621,00		

Lecteur Carte Bancaire seul		HT	TTC	Qté	Total
INGENICO IWL 250 PEM SC (avec socle)	Garantie 3 ans	445,00	534,00		
INGENICO TETRA Move 5000 SC (avec socle)	Garantie 3 ans	450,00	540,00		

Lecteur Carte Bancaire Portable GPRS		HT	TTC	Qté	Total
INGENICO TETRA Move 5000 3G BEM SC	Garantie 3 ans	570,00	684,00		

OPTIONS COMPLEMENTAIRES (Lecteurs CB)		HT	TTC	Qté	Total
Abonnement LYRA « Premium »	Prix/mois	9,00	10,80		
Abonnement GPRS « Transacom »	Prix/mois	15,00	18,00		

Assistance Lecteurs Carte Bancaire		HT	TTC	Qté	Total
Installation, configuration et paramétrage Lecteur de carte bancaire		70,00	84,00		
<i>Par prise de main à distance via ADSL sur RDV</i>					

TOTAL TTC €

Je joins le chèque correspondant au montant de ma commande à l'ordre d'AFFID Systèmes

Adresse Facturation

Nom/Prénom :
 Adresse :
 CP : Ville :
 Tél : Portable :

Adresse livraison

(à remplir si la livraison ne se fait pas à l'adresse professionnelle)

Nom/Prénom :
 Adresse :
 CP : Ville :
 Email :

Le:

Signature :

Toute commande adressée à AFFID implique l'acceptation des conditions de vente

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Prix : les prix indiqués ci-dessus sont indicatifs et peuvent être modifiés sans préavis; les prix facturés sont ceux en vigueur au moment de la commande; les frais de port (pour le matériel) sont facturés en sus.

Livraison : En cas de retard de livraison, le client aura la possibilité d'annuler sa commande ou d'accepter un nouveau délai, sans qu'il puisse exiger une remise de prix ou le paiement de dommages intérêts.

Paiement : Dans le cas d'une commande, le paiement s'effectuera à la commande par chèque ou virement bancaire.

Contrat annuel d'assistance et mise à jour logiciel : En tant qu'éditeur AFFID Systèmes se doit de maintenir fonctionnellement ses produits en conformité avec les cahiers des charges imposés par le GIE SESAM Vitale. AFFID Systèmes propose donc pour chaque logiciel un contrat annuel d'assistance et de mise à jour incluant : la mise à disposition de la dernière version, l'assistance téléphonique pour la gestion des incidents et des questions ponctuelles sur l'utilisation, un outil de restructuration des données de la version antérieure au format de la dernière version. Dans ce contrat n'est pas inclus : l'assistance à l'installation ou la réinstallation de logiciel sur un matériel que ce soit sur un poste unique ou en réseau, ni la formation initiale à l'utilisation du produit. Ces interventions complémentaires s'effectuent sur rendez-vous et font l'objet d'une facturation spécifique sur la base du temps passé ou d'un forfait.

Le contrat est annuel et renouvelé tacitement à chaque date anniversaire. Son règlement s'effectue par prélèvement SEPA selon votre mandat (voir formulaire joint) ; vous pouvez le dénoncer 3 mois avant l'échéance par courrier auprès de nos services, sinon vous recevrez une facture vous prévenant du prélèvement sous 15 jours.

Réserve de propriété : AFFID Systèmes conserve la propriété des biens vendus jusqu'au règlement complet de leur prix, le client devant conserver les marchandises en l'état jusqu'à parfait paiement.

Garantie : outre la garantie légale contre vice caché résultant des articles 1641 et suivants du Code Civil, les produits ci-dessus bénéficient d'une garantie Affid (pour les logiciels Affid) ou d'une garantie constructeur (pour les matériels) En aucun cas, un produit ne peut être retourné à Affid sauf accord préalable. Ces garanties sont exclusives de toute autre garantie notamment de toute garantie de résultat quant à la satisfaction des besoins spécifiques du client.

Attribution de juridiction : pour toutes les contestations relatives à l'exécution du contrat entre la société Affid et le client, le Tribunal de Commerce de Nanterre sera seul compétent.

Loi Informatiques & Libertés du 6 janvier 1978 modifiée : Les informations recueillies sur nos formulaires sont nécessaires à nos services techniques et commerciaux basés en France et ne seront pas transmises à des tiers. Elles peuvent également faire l'objet de traitements spécifiques et d'informations aux autorités compétentes dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant notre service commercial : AFFID Systèmes 10 avenue de Camberwell 92330 Sceaux.